



La Défense, le 28 novembre 2014

## SI VOUS NE DEVIEZ RETENIR QUE CELA...

Cher(e)s collègues,

Lorsqu'on entreprend comme nous ces dernières années le tour de France des chefs de police, le constat est dur :

- **Empilement des missions et priorités**, sans réelle hiérarchisation ou définition précise, et leur corollaire : l'absence totale de vision et de projets clairement définis ;
- **Dégradation des conditions matérielles de travail**, sur fonds de paupérisation des services et d'instabilité juridique totale, outils professionnels inadaptés... ;
- **Multiplication des mises en cause de l'action de Police**, qu'elle s'inscrive dans un cadre judiciaire, administratif (cas des interpellations d'ESI notamment) ou d'ordre public ;
- **Gestion RH embryonnaire** et peinant à s'abstraire des logiques mono culturelles ;
- **Absence de reconnaissance.**

Face à cela, la tentation d'une "contraction identitaire" est forte. Elle constituerait pourtant une voie sans issue.

Si la mesure dans l'expression, le travail de fond, le suivi quotidien des collègues et des dossiers, l'élaboration de projets construits... ne garantissent pas toujours le succès, un syndicalisme de coups d'éclat ou d'opposition stérile est voué à l'échec.

On ne fait pas avancer une institution aussi grande et mal en point que l'est la Police Nationale aujourd'hui par la surenchère ou les coups de poker...

**NOUS ACCORDER VOTRE CONFIANCE, C'EST AVOIR LA GARANTIE QUE SOIT PORTEE HAUT ET FORT LA PAROLE DES CHEFS DE POLICE, QUI VEULENT RECONQUERIR DES MARGES DE MANŒUVRE, DU RESPECT ET DE LA RECONNAISSANCE !**

Cela passe par une (re)définition précise des missions de la Police Nationale, et des moyens organisationnels et matériels de les remplir.

**Forts de vos suffrages, nous rendrons inlassablement témoignage du grand dénuement** dans lequel des années de pénurie et de gestion sans vision ont plongé les services, ainsi que les hommes et les femmes qui y exercent.

Nous exigeons une **grande loi sur la Police**, seule à même de permettre une sanctuarisation du périmètre missionnel de la Police Nationale, une stabilisation du cadre juridique des interventions (adaptation des règles de la légitime défense notamment), et de mettre un terme aux inégalités criantes et nombreuses qui frappent les policiers en regard des magistrats et gendarmes (meilleure prise en compte des coûts de la mobilité, suppression du plafonnement des cumuls de pension et revenus d'activité publique ou privée, augmentation des contingents de policiers dans les ordres nationaux...)

## **PAR VOS VOTES SCPN ET UNSA/FASMI, VOUS NOUS DONNEREZ LES MOYENS DE...**

**défendre votre conception du métier et vos intérêts** personnels au sein de la Commission Administrative Paritaire Nationale compétente pour le CCD (votez SCPN du 1<sup>er</sup> au 4 décembre)

**En votant SCPN**, vous affirmerez votre attachement au Corps de Conception et de Direction, dont beaucoup souhaitent la disparition totale ou indirecte, sans bien mesurer la plupart du temps l'importance de notre contribution à la bonne marche des services.

**En votant SCPN**, vous faites le choix du seul syndicat qui a marqué son attachement au Corps de Conception et de Direction en refusant de s'affilier avec des syndicats caricaturalement hostiles à l'égard des commissaires de police et dont l'objectif revendiqué est d'obtenir leur disparition.

**En votant SCPN**, vous faites le choix d'un syndicat responsable et indépendant, sachant être combatif sans jamais se départir de sa dignité. En témoignent le travail de fond des quatre dernières années, et notre campagne électorale à "zéro tract". Nous sommes animés par l'unique souci d'éclairer les autorités sur le besoin urgent de réformes pragmatiques et concertées, et la volonté de porter des projets et accompagner les commissaires aux différentes étapes de leur vie professionnelle.

**porter votre voix et peser sur les choix et orientations stratégiques** du ministère en siégeant au Comité Technique Ministériel (votez UNSA/FASMI **le 4 décembre**).

**CE VOTE EST D'AUTANT PLUS ESSENTIEL QU'IL DETERMINERA POUR QUATRE ANS LA REPRESENTATIVITE DE L'UNSA/FASMI, REPRESENTATIVITE DONT DECOULERONT LES MOYENS HUMAINS (DETACHEMENTS) ET FINANCIERS (SUBVENTIONS) DU SCPN.**

- ❑ **veiller à l'adaptation des structures aux missions** en siégeant au sein du Comité Technique de Réseau "Police Nationale" (votez UNSA/FASMI du 1<sup>er</sup> au 4 décembre)  
En votant UNSA/FASMI, vous nous permettrez de porter une grande réforme de la Police Nationale dont le fonctionnement doit être repensé en fonction d'orientations stratégiques clairement définies.
- ❑ pour ceux d'entre vous qui exercent à la Préfecture de Police (comité technique interdépartemental de proximité de la Préfecture de Police), en administration centrale (comité technique de réseau "services centraux" de la PN) ou à la DGSJ (comité technique spécial DGSJ), **de défendre vos intérêts dans les instances de proximité** (votez UNSA/FASMI du 1<sup>er</sup> au 4 décembre).
- ❑ soucieux de ne pas vous lier localement, le SCPN a choisi de ne présenter aucun candidat aux autres comités techniques de proximité.

**SOYEZ MOBILISES ET SOLIDAIRES,**

**VOTEZ SCPN !**

**Céline BERTHON**  
Secrétaire Général



**Jean-Luc TALTAVULL**  
Secrétaire Général Adjoint



**Richard THERY**  
Secrétaire Général Adjoint

